

FREINS ET LEVIERS DES TRANSMISSIONS D'EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGE : ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE TRANSMISSIONS RÉUSSIES

Analyse comparée en Bretagne et en Occitanie des filières porcines, avicoles et bovines

Marie Couasnon⁽¹⁾, Anna Druelle⁽¹⁾, Agathe Pessiot⁽¹⁾, Marie-Laurence Grannec⁽¹⁾, Christine Roguet⁽²⁾

(1) Chambre d'agriculture de Bretagne

(2) Ifip – Institut du Porc

Février 2026

L'analyse de 31 cas de transmission d'exploitations d'élevage en Bretagne et en Occitanie, montre que les freins à la transmission sont principalement structurels : manque d'attractivité du métier, coût élevé des exploitations et complexité administrative. Les besoins d'accompagnement économique et technique, notamment via le parrainage, apparaissent déterminants. Les modalités varient selon les filières et les territoires. L'anticipation du départ en retraite, la centralisation des données et une meilleure mise en relation entre acteurs sont des leviers clés pour renforcer les dynamiques d'installation.

Introduction

Environ un agriculteur sur deux atteindra l'âge de la retraite d'ici à 2030 (Sénat, 2025) et le taux de remplacement des actifs agricoles est en baisse : en 2023, seuls sept départements agricoles sur dix étaient compensés (Jeanneaux et Latruffe, 2023). La loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOA) a été promulguée le 24 mars 2025 pour répondre à cet enjeu. La transmission des exploitations relève de l'accompagnement des cédants et des repreneurs pour la cession et l'installation, ainsi que du transfert d'outils de production. Que l'exploitation soit transmise en cadre familial ou hors cadre familial (CF ou HCF), sa transmissibilité dépend, entre autres, de sa rentabilité et de l'attractivité de la filière (Jeanneaux et Latruffe, 2023). C'est dans ce contexte que le projet Transmission et Reprise ActiVes des exploitations d'Élevage (TRAVEL), piloté par la Chambre d'agriculture de Bretagne, est né. Une des actions de ce projet, dont le présent article restitue les résultats, a visé à identifier les freins et les leviers pour faciliter les transmissions d'exploitations d'élevage, dans deux territoires contrastés – la Bretagne, première région française d'élevage (DRAAF Bretagne, 2021) et l'Occitanie (Agreste, 2024) – et sur quatre filières d'élevage - porcine (PO), volaille de chair (VO), vaches allaitantes (VA) et vaches laitières (VL).

Le projet CASDAR TRAVEL vise à mieux comprendre les enjeux, freins et leviers de la transmission des exploitations d'élevage, afin d'identifier des pistes d'action adaptées aux besoins des acteurs.

Matériel et méthodes

- Choix des exploitations et élaboration du guide d'entretien

Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'éleveurs de porcs, volailles de chair, bovins allaitant et bovins lait, en Bretagne et en Occitanie. Pour couvrir une diversité de cas de transmissions représentatives de chaque filière et territoire, des critères de sélection ont été définis par les partenaires du projet et ont ensuite guidé la construction de la liste d'exploitations à enquêter pour chacune des deux régions (**Tableau 1**). Le manque d'études sur les transmissions en élevages porcins et avicoles a conduit à privilégier ces filières. Le choix a été fait, pour une même exploitation, d'enquêter le cédant et le repreneur. L'objectif en enquêtant des binômes était de pouvoir croiser les points de vue et de mieux comprendre les attentes, les contraintes et les enjeux pour chacun, les éventuels divergences et compromis. Les entretiens ont eu lieu entre avril et mai 2025, séparément chez le repreneur et le cédant. Ils duraient en moyenne 1h30. Les guides d'entretien (un pour les cédants, un pour les repreneurs) comprenaient quatre parties :

i) présentation de l'éleveur et de son parcours ; ii) ressenti et vécu de la transmission ; iii) avis sur l'accompagnement pendant et après l'installation/la cession ; iv) description de la transmission : modalités, évolution du projet, leviers et freins. La construction de ces guides s'est appuyée, notamment, sur des échanges avec des acteurs de la transmission au sein de régions partenaires du projet TRAVEL.

• Description de l'échantillon

Au total, 56 éleveurs ont été enquêtés, 31 en Bretagne et 25 en Occitanie, correspondant à 31 cas de transmissions. Les exploitations enquêtées présentent les caractéristiques attendues. L'âge moyen des repreneurs dans les deux régions est de 30 ans (18 à 37 ans), et leur date d'installation se situe entre 2017 et 2025. Un seul n'a pas de formation agricole. Avant de s'installer, la majorité des repreneurs bretons était salarié en élevage tandis que les repreneurs occitans travaillaient davantage dans des métiers hors élevage,

pas toujours liés au monde agricole. L'âge moyen des cédants est de 61 ans. Tous partaient à la retraite sauf un qui a cédé une partie de son exploitation tout en poursuivant son activité.

• Analyse des entretiens

Les entretiens ont été enregistrés et intégralement retranscrits avec le logiciel TurboScribe. La grille de dépouillement réalisée comportait les thèmes abordés par les éleveurs et a permis de réaliser une analyse thématique. Un tableau a également été construit pour comparer les profils des différents éleveurs interrogés.

Tableau 1 – Binômes d'éleveurs : nombre, critères de sélection

Bretagne		
Filière	Nb réalisé	Critères de sélection des élevages
PO	7 + 1 R**	Conventionnel, circuit long, avec ou sans truie, NE ¹ : diversité de taille dont inférieur à 180 truies
VO	3 + 1 C**	0,75 UTH ³ / 2 000 m ² , 4 bâtiments LR ² , circuit long. Exploitations non spécialisées incluses
VL	3 + 1 R	400 000 à 600 000 L, < 40 ha, un couple ou entre tiers > 1 000 000 L, au moins 4 UTH ³
VA	1	1 à 2 UTH, NE, 50 à 80 vaches, < 40 ha
Total	17	12 en HCF et 5 en CF

Occitanie		
Filière	Nb réalisé	Critères de sélection des élevages
PO	1 + 2 R	Pas de critères au vu de nombre très limité d'élevages
VO	4	LR, circuit long. Exploitations non spécialisées incluses
VL	1	400 000 à 600 000 L, < 40 ha
VA	5 + 1 R	<i>Aveyron</i> : Naisseur veau sous la mère vendu à 8-9 mois, 65-70 vaches, 1 UTH <i>Gers</i> : NE, +/- extensif, 1 à 2 UTH
Total	14	6 en HCF et 8 en CF

(**) : R = Repreneur seul ; C = Cédant seul

¹ Naisseur Engraisseeur ; ² Label Rouge ; ³ Unité de Travail Humain

Résultats et discussion

• Une originalité de l'étude : l'interview de binômes

Au regard de l'état de l'art, les entretiens séparés auprès du cédant et du repreneur constituent une originalité de cette étude. La confrontation de leurs discours met en évidence une convergence de points de vue sur les atouts et les contraintes de l'exploitation transmise, témoignant de la transparence dans les relations au sein de chaque binôme. Ce climat de confiance contribue à expliquer la réussite des transmissions étudiées. Cette convergence des discours peut aussi s'expliquer par le décalage temporel entre la

date de réalisation des entretiens et celle de l'installation (de quelques mois à 8 ans). Une fois l'accord trouvé et le projet concrétisé, les éventuelles divergences ont pu s'estomper.

• Diversité des motivations, modalités et formes d'installation

La majorité des éleveurs bretons interrogés souhaite s'installer sur des exploitations de taille conséquente (> 200 truies en filière porc par exemple) pour embaucher des salariés afin d'avoir plus de temps libre. En Occitanie, au contraire, les repreneurs s'installent sur des structures plus modestes à « taille humaine », permettant de s'affranchir du salariat. Le choix de la filière d'élevage est motivé par ses spécificités (Tableau 2).

Tableau 2 – Caractéristiques structurelles des filières d'élevage influençant leur attractivité d'après les éleveurs enquêtés

Critères	PO	VO	VA	VL
Astreinte	Assez forte	Moyenne	Assez forte	Forte
Accompagnement	Organisation de Producteurs		Manque de suivi	Chambre d'agriculture
Conditions de travail	En bâtiment		En extérieur	
Cycles de production	Courts		Longs	
Investissement initial	Coût d'installation élevé		Coût d'installation assez élevé	
Régularité des revenus par année	Élevée (plusieurs fois par an)		Faible	Élevée

• Les leviers à la transmission, cession et installation

➔ Accompagnement humain et technique

L'accompagnement humain du candidat à l'installation, à la fois par les conseillers et le cédant, apparaît comme un facteur central de la réussite d'une transmission. Il contribue à soutenir le repreneur dans cette phase caractérisée par une forte charge décisionnelle et émotionnelle, comme en témoigne l'un d'eux :

« elle [la conseillère installation du groupement] m'a vu, j'étais abattu, j'étais en stress complet. Elle a pris le temps de discuter » (R).

Dans trois installations étudiées sur quatre, une période de parrainage du repreneur par le cédant a été mise en place, permettant au premier de se familiariser avec l'exploitation tout en bénéficiant de l'expérience du second : « il n'y a que l'éleveur qui a travaillé dans son bâtiment pendant 10, 15, 20, 30 ans qui peut te dire comment il marche » souligne un repreneur. Cette phase favorise à la fois la transmission de savoirs, le soutien technique et psychologique de la part du cédant, et la prise progressive de responsabilités du repreneur. Elle peut également être effectuée avant la date de passation comme un temps d'essai pour vérifier l'adéquation entre le repreneur et l'élevage. La durée est généralement plus courte en production

porcine qu'en bovin, en raison de cycles de production plus rapides, et limitée à six mois maximum car « *il n'y a pas la place pour l'ancien et le nouveau* » (C). Pour les cédants, la période de parrainage contribue à une transition progressive vers l'arrêt d'activité et favorise le détachement de son outil de travail. Elle nécessite une posture d'équilibre, entre accompagnement et retrait progressif. Elle assure aussi la disponibilité d'une main d'œuvre bénévole sur l'exploitation les premiers mois d'installation, considérée comme un soutien indispensable, particulièrement en Occitanie : « *il faudrait que je paye un ouvrier. Je ne peux pas me le permettre. Donc c'est plus qu'un soutien* » (R).

La relation entre le cédant et son successeur est un facteur décisif pour le bon déroulement de la transmission : la compatibilité des personnes, la confiance et la transparence sont fondamentales, même dans un contexte où les candidats sont rares. La flexibilité des cédants est nécessaire : « *si on est obtus, si on est trop gourmand, si on campe sur ses positions... on ne peut pas réussir une passation* » (R). Cédants et repreneurs s'accordent sur le fait qu'il est important pour le maintien des bonnes relations que le cédant n'influe pas sur les prises de décisions du repreneur. Mais aussi qu'il le laisse libre de ses choix, en particulier pour les transmissions en CF.

Selon les deux partis, la formation et l'expérience pratique constituent des prérequis essentiels à une installation réussie, en permettant aux repreneurs d'acquérir des compétences techniques et économiques solides, notamment lors de périodes de stages ou de salariat en élevage, de « *voir plusieurs façons de travailler* » (R) pour ensuite adapter leur propre conduite d'élevage, tout en renforçant leur légitimité et en rassurant les cédants.

Le maintien en bon état de l'exploitation constitue un levier central de transmissibilité pour préserver un « *outil attrayant* » (R) et fonctionnel. Mais certains cédants préfèrent ne pas moderniser l'exploitation pour contenir le prix de vente et élargir le champ des candidats potentiels : « *les cinq dernières années, en fin d'activité, il ne faut surtout pas investir parce que tu ne sais pas comment ton repreneur prévoit de travailler* » (C).

D'autres, à l'inverse, n'hésitent pas à réinvestir avant leur départ pour valoriser leur ferme, notamment en CF en Bretagne, permettant au jeune de lancer l'activité plus facilement à son arrivée. Dans tous les cas, une règle essentielle est évoquée par tous les binômes : le prix de vente doit rester en adéquation avec l'état réel de l'exploitation.

→ Les aides financières, en complément des prêts bancaires

Sans aides financières et appui des organismes bancaires, l'installation est difficile. Tous les repreneurs interrogés ont bénéficié de différents dispositifs financiers, d'autant que certains éleveurs occitans se situent dans des zones montagneuses, où les contraintes du relief renforcent leur dépendance aux aides compensatoires, telles que l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN). Parmi

ces dispositifs figure notamment la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) perçue par tous les enquêtés. Elle est parfois versée tardivement, jusqu'à deux ans pour le premier versement. Au-delà de l'aide en tant que telle, son obtention conditionne l'accès à d'autres dispositifs, comme le prêt Bretagne Reprise Initiative Transmission (BRIT) à taux 0, mentionné par certains bretons. Les soutiens financiers des collectivités territoriales complètent parfois les aides et sont vécus comme « *un signe de confiance* ».

La principale source de financement des installations est bancaire et est étroitement liée à la cohérence et la solidité du projet présenté. L'accord de prêt constitue une nécessité, mais aussi un facteur de légitimation pour les porteurs de projet qui se sentent rassurés sur la viabilité de leur projet. En lien avec la diminution du nombre de projets, l'obtention d'un financement bancaire est perçue comme plus facile que par le passé dans les deux régions de l'enquête : « *il y a de moins en moins de jeunes qui s'installent, donc le moindre jeune maintenant, les banques encouragent* » (C).

Dans les élevages porcins et avicoles, les groupements de producteurs jouent un rôle essentiel au moment de l'installation, aussi bien en Bretagne qu'en Occitanie. En Occitanie, par exemple, le GIE Élevage fait partie des structures qui accompagnent fortement les jeunes qui se lancent, en facilitant l'accès aux subventions. Tous les éleveurs rencontrés ont bénéficié de cet appui dès leur entrée dans le groupement. Pour beaucoup, leur rôle est tout simplement indispensable : « *sans ces aides, il y aurait zéro installation* » (R).

• Les freins à la transmission, cession et installation

→ Le prix des exploitations

La valeur élevée des exploitations rend l'installation difficile. Le coût de l'installation, souvent jugés « *exorbitants* », peut dépasser le million d'euros chez certains éleveurs porcins enquêtés. Cette situation résulte de plusieurs facteurs : agrandissement des élevages, achat du foncier ou de la maison d'habitation, quantité de matériel présent. Elle peut être accentuée par la nécessité d'investissements complémentaires après l'installation. La fixation du prix de cession est fréquemment source de négociation. Les estimations proposées ne correspondent pas toujours aux capacités financières du repreneur, nécessitant une mise en cohérence du prix avec ses capacités de remboursement. En HCF, une réduction du prix de vente s'avère souvent nécessaire pour permettre l'installation du jeune. En CF, la marge de manœuvre sur la baisse du prix est souvent conditionnée à la préservation de l'équité au sein de la fratrie. Effectivement, une précédente étude avait déjà rapporté que certaines transmissions en CF s'effectuent sans évaluation formelle, indiquant que l'équité familiale prime sur la stricte valeur économique de l'exploitation (Grannec *et al.*, 2012).

→ La complexité des démarches administratives

Au-delà de la stratégie fiscale et juridique, la transmission implique de nombreuses démarches administratives, souvent longues et complexes (demandes de devis, contacts bancaires, obtention des autorisations) et considérées comme l'une des principales sources de difficultés pour les repreneurs et les cédants. Leur lourdeur et la longueur des délais génèrent une grande frustration - « *c'est la pire partie* » - et amènent à faire douter les futurs éleveurs sur la qualité et la viabilité de leur projet. Les éleveurs disposant d'une formation en gestion semblent mieux armés pour y faire face, mais pour beaucoup, cette charge administrative reste un frein important.

La multiplicité des acteurs impliqués rend l'accompagnement indispensable, particulièrement dans les transmissions HCF, où les délais pour trouver un repreneur sont souvent plus longs. Mais l'accompagnement est souvent jugé inadapté ou insuffisant. La moitié des jeunes souligne son insatisfaction sur le conseil et le suivi par les structures d'accompagnement. Les échanges ont permis de préciser les critiques et attentes et d'identifier certaines pistes d'amélioration.

→ Les besoins d'évolution et d'accompagnement

Le stage 21 heures (formation permettant de finaliser son installation en abordant les aspects technique, juridiques, économiques et administratifs), obligatoire pour obtenir la DJA, suscite des avis contrastés. Certains jeunes estiment que les études prévisionnelles ne reflètent pas la réalité de terrain. Cela peut sans doute s'expliquer par le fait que ces journées ne sont pas spécifiques par filières. Mais les conseillers soulignent régulièrement la difficulté des jeunes à prendre du recul sur leurs projets et, par exemple, accepter de modifier des hypothèses trop optimistes de résultats technico-économique ou de temps de travail. Un tiers des repreneurs enquêtés ont jugé ce stage utile, uniquement pour favoriser la constitution d'un réseau ou améliorer le montage du dossier d'installation, mais son intérêt est souvent remis en question. Néanmoins, les repreneurs sont unanimes sur son utilité pour des candidats sans expérience agricole.

Les entretiens ont permis d'identifier plusieurs pistes d'amélioration, notamment une meilleure préparation aux dimensions humaines (gestion des relations et de la répartition du travail en cas d'association), l'intégration de modules sur la préparation psychologique et la gestion des difficultés financières, ainsi que des ajustements de la formation. Parmi ces derniers sont évoqués : le regroupement de repreneurs aux projets similaires, une explication plus détaillée des démarches administratives afin de rassurer et d'autonomiser les futurs éleveurs et l'intervention de témoins ayant connu un échec de transmission pour illustrer les erreurs à éviter.

Les jeunes éleveurs se disent également souvent isolés face aux démarches, confrontés à des coûts du conseil jugés excessifs et à un suivi limité après l'installation. Si certains déclarent ne pas souhaiter bénéficier d'un

accompagnement post-installation, le jugeant superflu ou trop onéreux, d'autres expriment un sentiment d'abandon qui peut générer découragement et démotivation. Ce constat doit toutefois être nuancé : un dispositif de suivi gratuit post-installation est proposé depuis plusieurs années par les Chambres d'agriculture mais il a été refusé par tous les repreneurs bretons enquêtés « *par manque de temps* » et/ou parce qu'ils disposent par ailleurs des conseils de leurs organisations de producteurs (OP), jugés plus pointus.

→ La difficulté des cédants à quitter leur exploitation

En lien avec le besoin d'accompagnement humain précédemment évoqué, la transmission nécessite un détachement de l'éleveur cédant vis-à-vis de son outil de travail. De nombreux cédants le reconnaissent : « *je me sentais dévalorisé (...). Le fait d'arrêter comme ça, c'était abrupt* » (C). La transition est d'autant plus difficile qu'elle intervient rapidement. Cette difficulté à quitter la ferme est souvent liée à un fort attachement affectif et identitaire, même si certains, minoritaires, accueillent cette étape avec sérénité : « *je pense qu'en 40 ans, on a fait le tour du métier* » (C). Le type de repreneur influence la dimension psychologique du départ. Lorsque la ferme est transmise à un tiers, le cédant exprime généralement moins d'inquiétude quant à la réussite future de l'exploitation, mais il doit accepter que celle-ci ne reste pas dans le patrimoine familial. Cette perspective peut générer de la déception, même chez certains éleveurs qui avaient eux-mêmes dissuadé leurs enfants de reprendre, jugeant le métier trop contraignant : « *nos enfants, c'était hors de question qu'ils s'installent* » (C).

La question du logement intervient dans le processus de transmission. De nombreux cédants, en particulier en Bretagne, conseillent de quitter l'exploitation au moment de la transmission pour faciliter le détachement et limiter les interférences avec le repreneur. Certains éleveurs bretons vont même jusqu'à recommander de ne jamais habiter sur l'élevage, pour préparer plus facilement le départ à la retraite. Le prix de la maison d'habitation se rajoute alors à celui de l'élevage. A l'inverse, en Occitanie, la majorité des cédants choisit de rester habiter sur l'exploitation après la transmission, obligeant les repreneurs à trouver un logement à proximité. Enfin, lorsque la maison d'habitation sur l'élevage est vendue à des tiers, des tensions peuvent apparaître, notamment en raison des nuisances, notamment olfactives, en particulier en porc. Ainsi, la gestion du logement est un enjeu stratégique qui mérite une anticipation spécifique dans toute transmission.

Certains repreneurs regrettent le manque de soutien spécifique pour les cédants, notamment l'absence de formations obligatoires intégrant une préparation psychologique qui faciliterait le détachement vis-à-vis de l'exploitation. Mais ces formations, facultatives, rencontrent une faible adhésion de la part des cédants qui les jugent souvent inutiles : trois des 26 cédants enquêtés en ont suivi une. Néanmoins quelques cédants occitans y ayant participé en confirment

l'intérêt : « *il y a l'accompagnement à la transmission, mais il devrait y avoir aussi l'accompagnement du cédant* ». Après le départ, certains regrettent de ne pas y avoir participé, estimant finalement qu'elles les auraient aidés psychologiquement et pour les démarches administratives.

• Spécificités territoriales

La comparaison entre l'Occitanie et la Bretagne s'est révélée parfois difficile, en particulier pour le secteur porcin. En effet, le nombre d'exploitations porcines enquêtées en Occitanie était plus faible que prévu en lien avec des difficultés de recrutement. La densité porcine est faible en Occitanie, avec 3,1 % du cheptel porcin français contre 56,3 % en Bretagne en 2020 (Roguet, 2024). De plus, les éleveurs porcins interrogés en Occitanie produisaient tous sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) rendant la comparaison difficile avec les élevages bretons.

L'analyse comparée des transmissions en Bretagne et en Occitanie met néanmoins en évidence des logiques territoriales différenciées, tant en matière d'accompagnement que dans les rapports humains et les représentations du métier d'éleveur.

En Bretagne, l'installation est généralement plus encadrée et structurée. Les éleveurs bénéficient d'un accompagnement important des OP et d'un réseau dense facilitant la recherche d'exploitations, la réalisation d'études prévisionnelles (même si elles sont souvent critiquées par les éleveurs car jugées déconnectées de la réalité du terrain), et le suivi du processus d'installation. À l'inverse, en Occitanie, les repreneurs disposent de moins de soutien institutionnel, ce qui rend l'installation plus solitaire :

« *dans le Gers, personne ne nous connaît, c'est vraiment la campagne. C'est un peu plus rustique, je pense, qu'en Bretagne (...) on est peut-être un peu les derniers au courant* » (R), et dépendante des relations de proximité (géographique ou familiale). Pour cette raison, les repreneurs occitans attendent souvent qu'une opportunité se présente, tandis que les bretons visitent plusieurs fermes, dans une logique de comparaison et de projection. Ainsi, en Bretagne, le nombre de repreneurs potentiels étant plus importants, il est plus facile pour un cédant de négocier son prix à la hausse. À l'inverse, en Occitanie, il s'agit davantage d'un marché d'opportunité, laissant aux repreneurs la possibilité de racheter des exploitations à un prix moins important. De plus, les logiques sociales sont différentes. En Occitanie, 13 des 14 repreneurs comptent sur l'aide bénévole de leur famille ce qui les incite à rechercher à s'installer à proximité. Cet ancrage favorise en retour leur inclusion sociale à l'échelle locale. Cependant, la pression sociale et le jugement du voisinage y sont également plus marqués, pouvant se traduire par une remise en cause de la légitimité des repreneurs (HCF particulièrement) par les voisins qui convoitaient les terres, et par une prise en compte de l'origine géographique du repreneur. En Bretagne, ces considérations sociales sont moins présentes, le critère principal étant davantage la compétence et le profil

professionnel du repreneur, ce qui peut favoriser l'accueil de porteurs de projet extérieurs.

Les motivations à l'installation reflètent aussi ces contrastes. En Occitanie, elles reposent plus souvent sur une passion pour le métier, un fort attachement aux animaux, et une valorisation des pratiques d'élevage raisonnées ou SIQO. En Bretagne, la logique d'installation est davantage économique et stratégique, avec des exploitations plus grandes et des filières conventionnelles jugées rentables. Les éleveurs occitans expriment davantage un sentiment de difficultés et d'inquiétudes liées aux enjeux de qualité (SIQO) ou aux menaces (accords commerciaux tel le Mercosur, opposition à l'élevage d'associations telle L214...).

Les filières d'élevage présentes dans chaque région structurent fortement les trajectoires d'installation. En Bretagne, le paysage agricole est largement marqué par des exploitations de type hors-sol, souvent en élevage spécialisé. La filière bovins viande y est en net recul, voire marginalisée. À l'inverse, en Occitanie, la filière bovins viande est mieux valorisée que les autres filières, tant en termes symboliques que de satisfaction sur le plan économique. Les exploitations mixtes sont plus fréquentes, en lien notamment avec une instabilité des revenus plus importante. La diversification permet de sécuriser la rentabilité : « *moi, c'est pour ça que mes trois ateliers, quand il y en a un qui ne marchait pas, j'avais les deux autres à côté* » (C).

Enfin, certaines contraintes sont plus marquées en Occitanie : le climat (sécheresse) et la topographie (zones de montagne). Elles impactent la viabilité économique et renforcent la dépendance aux aides (ICHN).

• Une approche différente des transmissions en CF et HCF

Les freins et leviers diffèrent selon qu'il s'agisse d'une reprise HCF ou en CF. En CF, la reprise semble souvent facilitée sur le plan financier, notamment grâce aux donations. La connaissance préalable de l'exploitation constitue un atout pour les repreneurs, en particulier en CF. En revanche, le positionnement vis à vis du cédant peut être plus complexe en CF : il est parfois difficile pour les enfants de s'affirmer face aux parents et de devenir pleinement décisionnaires, alors que les reprises HCF s'accompagnent souvent d'une plus grande liberté pour le jeune et de moindres tensions intergénérationnelles.

Les différences d'accès aux exploitations et d'intégration au territoire soulignées par la bibliographie entre issus du milieu agricole (IMA) et non issus du milieu agricole (NIMA) (Chambre agriculture Occitanie, 2022) n'ont pas été confirmées dans la présente étude. Les discours des NIMA enquêtés ne différaient pas de ceux des autres éleveurs. Mais seuls cinq NIMA ont été rencontrés (quatre en Bretagne et un en Occitanie).

Conclusion

Enquêter des binômes de cédants-repreneurs met en évidence plusieurs facteurs clés d'une transmission réussie. Parmi eux, l'accompagnement économique et humain (aides financières, dispositifs de parrainage, etc.) apparaît central, tout comme l'instauration d'une relation de confiance et de transparence entre parties. Dans la présente étude, cette qualité relationnelle explique en grande partie l'absence de différences majeures de points de vue au sein des binômes. Cette méthodologie de binôme pourrait être utilisée pour interroger des éleveurs dont la transmission n'a pas abouti ou s'est mal passée afin de mieux comprendre les points de blocage. Dans cette perspective, il serait intéressant de prévoir un dispositif de recensement et de suivi des projets de cession ou d'installation avortés pour répertorier les motifs d'échecs et en tirer des enseignements.

Pour aller plus loin, il serait pertinent d'étendre cette analyse aux transmissions avortées en interrogeant les conseillers à l'installation. Leur expertise permettrait d'identifier les erreurs stratégiques précoces (surdimensionnement, installations forcées) et les risques de détresse ultérieure. Enfin, l'étude des aspirations des candidats permettrait de traiter l'inadéquation croissante entre les attentes des nouveaux repreneurs et les sites disponibles.

Les modalités de transmission apparaissent fortement influencées par le territoire (rôle des groupements, critères géographiques et aléas climatiques...), par le type de transmission (CF ou HCF) ainsi que par la filière choisie et le mode de production. Les freins principaux

identifiés concernent le manque d'attractivité du métier d'éleveur, le prix de cession élevé et la lourdeur administrative. Plusieurs de ces limites ont déjà été documentées ces dernières années (Richard-Frève *et al.*, 2024). De plus, la présente étude n'intègre pas les filières caprines et ovines, très présentes en Occitanie, et peu de NIMA ont été enquêtés car difficiles à identifier en amont. Ces éléments appellent à un enrichissement des données dans le cadre de recherches futures.

Cette étude confirme la nécessité et la difficulté à identifier et proposer des solutions opérationnelles. Néanmoins, elle met en évidence des pistes d'amélioration. Tout d'abord, le renforcement et la consolidation des bases de données recensant les exploitations à céder dans les prochaines années pourraient contribuer à une meilleure préparation des cédants. Leur mise en relation avec des porteurs de projet, par exemple par l'organisation de rencontres plus régulières en présence de conseillers, serait aussi un plus. Par ailleurs, une harmonisation des moyens et procédures à l'échelle nationale, tel que le Suivi Nouvel Exploitant (SNE), proposé par les Chambres d'agriculture, permet de recenser les besoins et attentes des jeunes, dans les cinq ans après l'installation. Cela permettrait une meilleure comparaison des modalités de transmissions selon les régions et de capitaliser les réussites.

Remerciements

Les autrices remercient les éleveurs enquêtés pour leur disponibilité.

Obstacles to and drivers of the transfer of livestock farms: a comparative analysis of the pig, poultry and cattle sectors in Brittany and Occitanie

In 2023, only seven of ten retirements in agriculture were replaced. Brittany and Occitanie, two major agricultural regions in France, are facing a growing shortage of successors, which threatens the sustainability of agricultural sectors, particularly livestock farming. Enacted in 2025, the framework law on food sovereignty and the renewal of generations in agriculture aims to facilitate the transfer of farms. With this objective in mind, 31 transfers were analysed to identify the obstacles to and drivers of establishing and transferring farms in these two regions. This study, performed in the CASDAR project TRAVEL, focused on the four main French sectors: dairy cattle, beef cattle, pigs and poultry. Semi-structured individual interviews were conducted with pairs of transferors and transferees whose farms had been transferred less than five years ago, to learn about their plans, motivations, apprehensions, satisfactions, difficulties, needs and partners. The farmers' comments highlighted the need for economic support to obtain financial aid and technical support, for example through a mentoring period. The terms and conditions for transferring livestock farms varied depended on the region, the type of transfer (within the family or not) and the livestock sector. The lack of attractiveness of the profession, the cost of farms and the administrative complexity involved in establishing a farm hinder transfers. Most of these obstacles have been identified for several years, which highlights the difficulty in meeting farmers' needs to provide appropriate solutions and increase the momentum for establishing farms in the regions. Centralising data on farms to be transferred several years before retirement and putting project leaders and transferors in touch with each other upstream would help improve the visibility of farms to be taken over and their transferability.

Références bibliographiques

- Agreste, 2025. Chiffres clés 2024 – N° 2025-2 – Salon international de l'Agriculture. MASA, Paris, 224 p.
- Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, 2022. Étude "Devenir installés en Occitanie" – Rapport d'étude. CRA Occitanie, Toulouse, 12 p.
- Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, 2023. AGRISCOPE® Occitanie – Édition 2023 : Les chiffres clés de l'agriculture (7e édition). CRA Occitanie, 58 p.
- DRAAF Bretagne, 2021. Agreste Études n° 4 – Recensement agricole 2020 : La Bretagne perd un quart de ses exploitations en dix ans, mais conserve sa surface agricole. DRAAF Bretagne / Agreste, décembre 2021, [en ligne]. Disponible sur : <https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/agreste-etudes-no4-2021-recensement-agricole-2020-la-bretagne-perd-un-quart-de-a2611.html>.
- Grannec M-L., Priou C., Quiblier C., Scheck D. 2012. Transmission des exploitations porcines en Bretagne. Rapport d'étude. Chambres d'agriculture de Bretagne, 12 p.
- Institut de l'Élevage (Idele), Kling-Eveillard F. (coord.), Frappat B., Couzy C., Dockès A.-C., 2012. Les enquêtes qualitatives en agriculture : de la conception à l'analyse des résultats. Paris : Idele, 95 p.
- Jeanneaux P., Latruffe L. 2023. Les enjeux de la transmission agricole en France. Regards croisés sur l'économie, 2(33), 113-21.
- Richard-Frève E., Cardona A., Ollivier G., 2024. "Transmission Sud" : État des lieux et enjeux de transmission agricole en région Sud. Thèse de doctorat. INRAE, Avignon, France, 156 p.
- Roguet C., 2024. La production porcine en France : caractéristiques et défis à venir. Congrès « European Pig Producers », Nantes, France.
- Sénat, 2025. Projet de loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et agricole et le renouvellement des générations en agriculture, février 2025. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/textes-legislatifs/la-loi-en-clair/projet-de-loi-dorientation-pour-la-souverainete-alimentaire-et-agricole-et-le-renouvellement-des-generations-en-agriculture.html>

Anna Druelle, Agathe Pessiot, Marie Couasnon, Marie-Laurence Grannec, Christine Roguet, 2026. Freins et leviers des transmissions des exploitations d'élevage : analyse comparée en Bretagne et en Occitanie des filières porcines, avicoles et bovines. Chambre d'agriculture de Bretagne, 7 pages.

CONTACTS

Marie Couasnon : 06 59 71 13 16 - marie.couasnon@bretagne.chambagri.fr
Marie-Laurence Grannec : 07 89 67 05 59 - marie-laurence.grannec@bretagne.chambagri.fr
Equipe porc de la Chambre d'agriculture de Bretagne, Rennes

PARTENAIRE FINANCIER

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier du Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural (CASDAR). La responsabilité du Ministère chargé de l'agriculture ne saurait être engagée.

